

**DEUX ENTREPRISES FRANÇAISES  
à capitaux publics contribuent  
à ce projet de colonisation israélienne  
sur le territoire palestinien occupé.**

 egis rail Société d'études et ingénierie (du groupe EGIS), dont le capital est détenu à 75 % par la Caisse des Dépôts et Consignations. Elle participe sous contrat à la supervision du projet du tramway comme « consultant général » de la municipalité de Jérusalem (JTMT).



 SYSTRA Société d'études et d'ingénierie, dont le capital est détenu à 42 % par la SNCF et à 42 % par la RATP. Elle est pilote de la réalisation de la ligne bleue.



**RETRAITÉ ANNONCÉ**

 ALSTOM Société de construction mécanique et électrique. Après la dénonciation par Citypass (société israélienne) du contrat annoncé pour Alstom de 350 M\$, un nouvel appel d'offres a été lancé.

Alors même que l'État dénonce la colonisation israélienne de façon récurrente... il y participe directement à travers des opérateurs à capitaux publics.

**> Que faire ?**  
**Faites connaître** ce scandale et cette campagne auprès des citoyens et des élus.  
**Faites pression** sur les entreprises, leurs actionnaires publics, le gouvernement (lettres et cartes postales à votre disposition).



**TRAMWAY DE JÉRUSALEM :  
DES ENTREPRISES FRANÇAISES  
CONTRIBUENT À LA COLONISATION  
ISRAÉLIENNE**

La colonisation israélienne de Jérusalem-Est est un des obstacles majeurs à la paix et à toute solution politique de la question palestinienne. Elle est totalement illégale.

Le tramway relie Jérusalem-Ouest aux colonies à Jérusalem-Est : c'est un des outils au service de l'annexion israélienne de la Jérusalem-Est palestinienne.

Deux\* entreprises françaises restent fortement impliquées dans l'extension en cours du tramway : Egis-Rail (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations) et Alstom.

\*Après le retrait de Systra (filiale commune de SNCF et RATP) annoncé par le président de la SNCF

